

## COMITE DE VILLAGE : Bourg de Lanton

REUNION du 27/04/2015

### Participants : (18h)

Jeanine MUNCH (présidente)

Jean-Marie RAYMOND (secrétaire)

Odette DROSDZIOK

Eric GAILLARDON

Richard METIFEUX

Anne France PEUCH (conseillère municipale)

Marie LARRUE (Maire de Lanton) à 19h30

Daniel SUIRE (Conseiller Municipal, Adjoint au Maire) à 19h30



---

**ORDRE DU JOUR** : communication « à votre écoute » et examen des propositions.

---

#### 1- COMMUNICATION « A votre écoute » :

Des flyers conçus, imprimés à destination des habitants, devaient être distribués pour pose dans magasins, administrations diverses...

Les documents « A votre écoute » sont majoritairement affichés, comme convenu lors de la dernière réunion. Certains documents n'ont pu être distribués (La Poste et 2 commerçants dont la fleuriste et l'onglerie, Avenue de la Libération)

Médiathèque : obtenir un meilleur emplacement.

Laverie « Intermarché » : affichage supplémentaire.

---

#### 2- COMMUNICATION sur le site de la Mairie :

Une communication de notre comité a été demandée dans la rubrique « comité de village », mais les onglets correspondants aux 4 quartiers sont introuvables sur le site. Le comité va réitérer sa demande auprès du service informatique (accord de Mme le Maire).

---

#### 3- SECURITE

Au 1<sup>er</sup> Avril 2015, afin d'améliorer la circulation et la sécurité, la Mairie a mis en place des sens interdits :

- Rue de l'Hôtel de ville
- Allée de Marsalat.
- 

Ressenti des habitants : Gêne habituelle des premiers temps mais décisions plutôt acceptées. Anne France PEUCH rappelle qu'il s'agit d'une préconisation du Département : pour une sécurité améliorée, les automobilistes sont au maximum sollicités pour déboucher sur la RD3 par un rond point.

---

#### 4- PLU de Lanton

Janine a été sollicitée pour participer au comité de pilotage du PLU de Lanton. Son avis sera consultatif. Elle informera notre Comité de Village des projets importants pour notre ville et ses habitants.

---

#### 5- EXAMEN DE PROPOSITIONS

**Marie LARRUE, Maire de Lanton et Daniel SUIRE, Adjoint au Maire nous font l'honneur d'assister à notre réunion.**

C'est l'occasion d'avoir une série de premières réponses à nos propositions :

a) Les actions menées actuellement par la Mairie

- Distribution de la « lettre du Maire » dans les 4200 boîtes aux lettres par « Distripub » : elle est distribuée avec la publicité, et ne peut pas être individualisée, (La Poste, contactée, est trop chère).
- Curetage des fossés de la commune : opération terminée.
- Assainissement Route de Blagon : remise aux normes des tuyaux d'évacuation (mars / Avril 2015)
- Nettoyage des trottoirs (herbes) et bas-côtés : le fauchage s'effectue jusqu'à 20 cm des murs (pour éviter d'abimer les crépis des murs), à la demande des riverains de Taussat.

b) Les actions ou aménagements prévus par la Mairie :

- **LABEL Ville Fleurie** : c'est un axe d'action pour la Mairie qui souhaite obtenir un label. Pour cela, il est aussi nécessaire de revoir la signalétique des rues, les panneaux publicitaires disparates, de rajouter le logo de la ville ....
- **AMENAGEMENT du BOIS DU RENET** : c'est un lieu central maintenant bien entretenu, qui mérite un aménagement complémentaire : bancs, tables, promontoires en bois près du ruisseau, jeux d'enfants, parcours santé....
- **AIRES DE COVOITURAGE** : 2 aires sont prévues :
  - Une aire près de la Mairie (jouxte la salle du Lavoir)
  - Une aire au Carrefour des Chalets.

- **CIMETIERE :**
  - De nombreuses concessions ayant été libérées, un nouveau cimetière est désormais inutile.
  - Un jardin du souvenir sera créé.

- **CARREFOUR /ROND POINT INTER MARCHE :**

Les travaux du rond point, prévus pour la sécurité de tous, sont en attente actuellement car ils sont à la charge totale de la Mairie. A suivre.

c) Les actions projetées par la Mairie et qui rejoignent nos propositions (voir tableau de propositions)

ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE :

- **Salle du BRAOU** : réfection prévue (mise aux normes) de l'intérieur du bâtiment.
- **Projet d'aménagement du littoral de Lanton à Taussat :**

Daniel Suire expose la « problématique » : l'aménagement est rendu complexe par la multiplicité des propriétaires légaux : commune, département, conservatoire du littoral, les ports de Lanton ayant des statuts différents....

- **SECURITE de la RD 3 :**

Reste une préoccupation essentielle de la Municipalité.

**QUESTIONS/REponses :**

**Marie LARRUE, Maire de Lanton et Daniel SUIRE ont répondu à certaines de nos préoccupations :**

**1. Site du BASSIN de BAIGNADE :**

Nous faisons remarquer nos points suivants :

- Entrée du Domaine de Certes pas assez valorisée (panneaux touristiques, faune, flore, point d'observation de la nature, bancs....
- Extérieur peu attractif de la salle du Braou (ressemble à un bâtiment agricole),
- Parking défoncé,
- Aménagement du bassin de baignade insuffisant...

Madame le Maire prend acte de ses remarques, et avec Daniel SUIRE, explique la problématique de Santé Publique du bassin de baignade : il s'agit de mettre aux normes sanitaires ce bassin (comme celui d'Ares et d'autres) selon la nouvelle réglementation prévue ; celle-ci ne prend pas en compte le genre de bassin où l'eau se renouvelle ; La Mairie va donc être dans l'obligation de demander une dérogation auprès du Ministère.

De plus, cette remise aux normes sera très coûteuse.

Dans cette incertitude, aucun projet d'aménagement ne peut être envisagé actuellement.

## 2. SECURITE de la RD 3 :

Comme la Mairie, le Comité de Village se préoccupe de la sécurité des abords de la D3 et en particulier, la sécurité des piétons, riverains ou touristes (zone accidentée entre le Carrefour « Marie Lou » et la Mairie...

Daniel SUIRE répond que cette zone sera l'objet « d'une étude d'aménagement depuis le Carrefour Marie Lou et l'intersection du Chemin du BRAOU »...

## 3. ARRACHAGE des SPARTINES :

Le comité de Village suggère de poursuivre l'arrachage des spartines uniquement fait à Taussat.

Daniel SUIRE explique : « Ces actions ont été avant tout des actions sensibilisatrices pour les lantonnois... Désormais, c'est un procédé plus efficace et mécanisé (avec des tractopelles) qui sera utilisé pour éradiquer l'ensemble des spartines »

## 4. Course Pédestre de Novembre :

Elle est située uniquement sur CASSY : pourquoi ne pas faire un circuit sur Lanton Bourg, Cassy et Taussat ? Cela serait plus « fédérateur » pour notre ville ...

Madame de Maire suggère de se rapprocher du Comité des Fêtes, organisateur de cet événement.

## 5. Suggestions des Commerçants du Centre commercial « Marie – Lou »

Ces commerçants ont des demandes très explicites :

- Panneaux d'information des différents commerces en activité,
- Caméras de surveillance pour leur sécurité,
- Journée de présentation de leurs produits lors des manifestations municipales....

Madame LARRUE souhaite que ces commerçants se regroupent en association : cela sera un moyen pour la Municipalité de les aider.

Les membres du Comité remercient vivement Madame Le Maire et son adjoint de leur présence, de l'intérêt porté aux travaux du comité, des informations apportées, des réponses données.

Ils apprécient l'activité des élus dans de nombreux domaines, malgré les obligations administratives diverses et budgétaires rencontrées.

La prochaine réunion aura lieu le 22 juin à 18h en salle du lavoir-voir réservation-

J.MUNCH  
19 mai 2015